

Rapport de la commission technique pour l'approvisionnement en eau des Riondes Dessus et Dessous

Concerne : Préavis municipal n°1/2019

La commission composée de Madame Sabine Mathey, Monsieur Didier Humbert et du rapporteur c'est réunie le 12 juin 2019.

Lors de notre séance, Monsieur Philippe Humbert nous a fourni un plan d'implantation du futur réservoir de 125 m³ sous forme d'un étang et des tracés des conduites alimentant les 2 nouveaux bassins.

Il nous a expliqué le contenu de ce préavis en détail et a répondu à l'ensemble de nos questions.

De manière générale, la commission a pu constater que le projet présenté par la municipalité a été mûrement réfléchi, ceci en concertation avec les amodiataires et les différents services de l'état.

La zone dans laquelle le futur étang sera implanté permettra de fournir de l'eau dans 2 pâturages.

Jusqu'à lors, cette zone n'était pas desservie par des bassins, ce qui induit que le bétail s'y rendait peu car cela l'obligeait de faire sans cesse des aller et retour jusqu'au point d'eau le plus proche.

Ce nouvel étang est indispensable pour assurer un approvisionnement suffisant en eau, les changements climatiques risquant de péjorer la situation actuelle tout au long de la saison d'estivage mais également en cas de sécheresse telle que connue en 2015.

Ces magnifiques pâturages sont existants grâce à la pâture du bétail qui se charge d'éviter la progression de la forêt qui autrement recouvrirait rapidement ces territoires.

On voit que c'est un sujet qui tient à cœur, tant soit à la confédération qu'au canton tant il est rare d'obtenir autant de subventions, celles-ci s'élevant à 73 % du projet.

En conséquence, la commission recommande au conseil général d'accepter le préavis n° 1/2019 tel que présenté.

Marchissy, le 12 juin 2019

Sabrine Mathey

Didier Humbert

Stéphane Gabriel